

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 36

Artikel: Le trottoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A rebrousse-poil.

Le Grand Conseil du canton de Vaud s'est occupé l'autre semaine de l'éternelle question du niveau du Léman et de la manœuvre des barrages du Rhône à Genève. On a appris à cette occasion que l'Arve joue aussi son rôle en cette affaire et que selon son volume, le jeu des vannes est plus ou moins difficile. Cela nous rappelle la nouvelle consignée dans les archives de Lausanne, à la date du 3 septembre 1570, que rapportèrent des envoyés de la ville chargés d'étudier le fonctionnement des moulins du Rhône, à Genève :

« La rivière d'Arve, à cause des grandes pluies et neiges fondues es montagnes devint si admirablement impétueuse qu'elle ruina tous les ponts existant sur icelle, et empescha le cours de l'eau du Rhône, le contraignit remonter contre le lac par telle roideur que les moulins mouloient et viroient à l'opposé de leur ordinaire usage; et dura la révolte du dit Rhône environ six heures ».

L'invasion.

Nous recevons la lettre que voici :

..., le 26 août 1904.

Messieurs les Rédacteurs du *Conteur*.

Certes, vous avez touché juste en disant, dans le *Conteur* du 20 courant, que « l'industrie des étrangers s'étend comme une pieuvre immense sur tout notre pays, refoulant les indigènes et, avec eux, la simplicité des mœurs, la cordialité, la bonhomie de notre peuple, le pittoresque de nos cités et de nos montagnes, tout, enfin, ce qui fait le charme de notre pays ».

Voulez-vous encore des exemples à l'appui de ceux que vous citez ?

Fraichement débarqué, au sein d'une station très fréquentée, j'avais mon logis dans une maison relativement neuve, mais construite à l'ancienne mode. Le propriétaire, un enfant de l'endroit, dut la vendre, — presque tous les indigènes qui avaient quelque dette ont dû vendre dans ce coin du pays. Or, je logeais chez un locataire dont le bail expirait deux mois après la vente de la maison vendue sous condition de l'habiter encore quelques mois, je ne sais plus combien. Il prit néanmoins fantaisie au nouveau propriétaire de signifier à son prédécesseur, ainsi qu'au locataire, un honnête ouvrier, d'avoir à quitter leur logement du jour au lendemain, la maison, louée d'avance et plus avantageusement à des étrangers, devant être prestement transformée. Le locataire protesta au nom du droit; rien n'y fit. Trois jours après, une brigade d'ouvriers arriva; la toiture fut enlevée, et le locataire dut se sauver où il put. On lui conseilla de plaider.

— Hé! malheureux, plaider! Mais... je ne puis y songer, moi, un pauvre diable!

Un autre cas, dont je fus témoin.

C'était devant un de nos guichets de poste. Un étranger veut faire un envoi à destination de l'Angleterre. L'employé lui donne les formules nécessaires.

— Ad, écrivez vôd! lui intime l'expéditeur d'un ton impératif.

L'employé est surmené, mais comme il veut s'éviter une observation, il obéit sans mot dire.

Ceci fait, on en vient au prix d'expédition, lequel se trouve être un peu élevé, vu la plus grande part de la taxe, exigée, paraît-il, par la Grande-Bretagne.

— Comment? répond l'étranger à l'em-

ployé, vôd volez « voler » moà; puis, brandissant une grosse canne ferrée sous le nez de celui-ci :

— Où est le directeur?

— Monsieur le directeur est à Lausanne.

— Ad! gââdez vô pépiers! et, prenant son paquet sous le bras, il jette les papiers à la figure de l'employé et s'éloigne en jurant comme un charretier. S'est-il rendu à Lausanne? L'employé ne l'a probablement jamais su, mais, ce qui pour lui était plus certain, c'est que, outre le temps perdu à remplir ces papiers, alors qu'un nombreux public attendait devant le guichet, il dut supporter la perte de la valeur de ceux-ci.

* * *

Mais, veut-on savoir ce que pensent nos anciens de « l'envahissement » de leur contrée par les étrangers?

J'ai découvert, un jour, dans une de mes promenades, deux bons vieux parlant encore patois entr'eux: le père Vincent et son ami Abram. Ils parlaient presque à voix basse, comme s'ils se fussent gênés de ma présence. Pour les rassurer, je leur adressai quelques mots, en patois également. Les deux vieux se redressèrent et, dans un regard d'inlimite reconnaissance, me prirent un moment comme un phénomène, ma parole.

— Ma! ma! dé io itè-vo, dzouveno monsu, por parlâ dice noutra leinga?

— Mé? ie su dau Gros-dé-Vaud... mais je ne savais pas qu'on parlait encore notre patois dans cette contrée-ci.

— Mon bon mossieu, nous sommes, Vincent et moi, les deux derniers qui le parlons encore, entre nous... Hélas! comme ça change! Voyez-vous, je suis content d'être au bout de ma carrière... Car ce n'est plus le bon vieux temps!... Puis, hochant la tête: « Ces étrangers... ce n'est plus ça... »

— Mais, pourtant, vos terrains ont augmenté de valeur.

— Oui, reprit le père Vincent, beaucoup de gens croient cela. Le terrain! le terrain! a renchéri... mais ce ne sont pas les petits propriétaires qui ont gagné, ce sont les quelques spéculateurs qui l'ont accaparé, ce terrain, avant que ces prix augmentent, et, à présent, les gens du pays n'ont plus ni argent, ni terrain, parce que la vie est devenue tellement chère que les indigènes se sont appauvris à mesure que les acheteurs se sont enrichis, c'est-à-dire à mesure que les étrangers sont venus... Et, ce qui me fâche, c'est de voir ces spéculateurs se faire passer pour les bienfaiteurs du pays.

» Autrefois il y avait de l'aise ici; maintenant les gens de l'endroit sont en majorité des journaliers qui « vivotent » autour de ces hôtels presque tous dirigés et exploités par des étrangers qui regardent avec mépris les quelques rares habitants portant encore la milaine et la grisette... Mais, ce qui nous crève le cœur, à nous, les vieux, c'est de voir nos bonnes mœurs d'autrefois disparaître devant ce flot cosmopolite, qui n'a d'autre idéal que l'argent, toujours l'argent.

» Cet amour exclusif de l'argent, des plaisirs et du luxe abaisse le caractère de nos jeunes gens, méprise la simplicité de nos mœurs et tout tourne à présent autour du dieu du jour, l'étranger, parce qu'il est censé avoir de l'argent...

» Autrefois on saluait tout le monde et on se découvrait devant les personnes honorables; à présent nos jeunes gens ne se découvrent que devant les personnes « bien mises » et menant grand genre...

» De notre temps, on pouvait compter sur la parole des gens; à présent, tout ce qui tourne au désavantage est nié. Et regardez-voï nos journaux locaux; pour eux, s'ils sont forcés

d'en parler, un crime est un accident; un suicide, une mort naturelle; ce qui est noir est pour eux blanc ou rose, une maladie contagieuse est une simple indisposition. Vous comprenez: ça fait du tort à cause des étrangers, c'est-à-dire de l'argent... Pour ces journaux, la neige est chaude, la pluie, une forme du beau temps; bref, comment veut-on que, dans une atmosphère pareille de mensonges, le moral ne s'abaisse pas?...

» Autrefois la loi était pour tout le monde; maintenant les agents de police ont l'ordre de distinguer entre les étrangers et ceux qui ne le sont pas; les premiers ne doivent pas être inquiétés; vous comprenez, ça les ferait partir. Même chose pour la justice.

» Voyez, mossieu, c'est une misère!... une misère! »

Et je vis perler une larme sur les pommettes du père Vincent; puis il se pencha à mon oreille:

— Vous êtes jeune, vous, vous êtes encore, on le voit, un bon Vaudois; eh! bien, on vous plaint, car, comme vous le disait tout à l'heure mon vieil ami Abram, quand on voit tout cela, on est bien content d'être au bout.

Agréez, etc.

A. V.

Les chansons de nos pères.

Le roi des hommes et l'homme des rois.

Un roi meurt... un roi le remplace,
Et le courtisan, fin matois,
Sans s'émouvoir fait volte face;
Voilà, voilà l'homme des rois!
Sévère histoire, tu ne nommes
Qu'un Sully qui, fuyant la cour,
Pleura son maître nuit et jour;
Voilà, voilà le roi des hommes!

Parmi les favoris prodiges
Voyez-vous l'orgueilleux Louvois
Ouvrir, à grands frais, mille intrigues?
Voilà, voilà l'homme des rois!
Mais, parmi les rois économes
Des tributs d'un peuple chéri,
Le Béarnais, le bon Henri...
Voilà, voilà le roi des hommes!

Aix conquérants, offrant sa lyre,
Qu'un rimeur enfle leurs exploits,
Qu'il vante un monarque en délire,
Voilà, voilà l'homme des rois!
Rimeur soudoyé, tu m'assommes!...
Mais Panard, fuyant la grandeur,
Des gens de cour, malin frondeur,
Voilà, voilà le roi des hommes!

Pour un ruban, frivole emblème,
Servir, par cent moyens adroits,
Bien moins son prince que soi-même,
Voilà, voilà l'homme des rois!
Mais, surtout au siècle où nous sommes,
En offrant au prince un appui,
N'aspirer qu'à mourir pour lui,
Voilà, voilà le roi des hommes!

Faire aux souverains la courbette
Et s'abaisser, d'un air sournois,
Pour mieux puiser dans leur cassette;
Voilà, voilà l'homme des rois!
Mais n'amasser de faibles sommes,
Produit d'un travail généreux,
Que pour aider les malheureux;
Voilà, voilà le roi des hommes!

Craignant ce nectar salubre
Qui nous rend bavards quelquefois,
Toujours s'observer et se taire;
Voilà, voilà l'homme des rois!
Entouré de francs gastronomes,
Boire à plein verre à leur santé,
Dire, en trinquant, la vérité;
Voilà, voilà le roi des hommes!

ARMAND GOUFFÉ.

Le trottoir.

« S'il est une chose qui se soit développée et dont on ne se puisse plus passer, dans les villes surtout, ce sont les trottoirs. C'est le domaine

ou pour mieux dire le refuge de l'humble piéton, que la circulation, plus intense chaque jour, des voitures, camions, tramways, bicyclettes, automobiles a chassé de la chaussée. Aussi, le trottoir, dont la construction, l'entretien et la propreté étaient, au début, affaire des propriétaires bordiers, est-il maintenant objet de sollicitude pour l'édilité. On l'élargit de plus en plus, on le borde de granit, on le pave avec d'élégantes planelles de ciment ou d'autres matières résistantes, on le soigne et on l'approprie enfin comme un parquet de salon.

Il y a un peu plus de cent ans, seulement, que le trottoir a pris naissance. Jadis, le piéton, pour éviter la boue du ruisseau coulant au beau milieu de la chaussée, tenait ce que l'on appelait « le haut du pavé », c'est-à-dire la partie du pavé qui bordait les maisons,

A qui doit-on les trottoirs ?

Au préfet de la Seine, Frochot, dit un chroniqueur du *Petit Parisien*. Et la première application du nouveau système fut faite rue Laffitte. La chaussée, débarrassée de son fleuve d'eaux ménagères, fut bordée de pierres calcaires que des blocs semi-circulaires protégeaient contre le choc des voitures. Quelques mois après cette innovation heureuse, l'assemblée municipale institua un « concours de trottoirs » entre les constructeurs d'immeubles, tout comme de nos jours ont lieu des concours de façades.

On eut alors de beaux trottoirs devant les maisons neuves de la Chaussée d'Antin, de la rue Richelieu, de la rue Saint-Lazare. Et tout Paris s'y porta, au dire des contemporains, pour marcher sur ces belles pierres interdites même aux carrosses.

Et, depuis, les trottoirs ont fait leur chemin, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Pour se faire la main. — Vous êtes bien jeune, monsieur, pour être déjà médecin, disait à un de nos docteurs, tout récemment établi, une dame de sa connaissance.

— C'est vrai, madame, aussi je ne soigne que les tout petits enfants.

La fin prime la fin. — Un mendiant se présente chez une personne et sollicite quelque chose à manger.

On lui apporte un peu de pain et de viande, enveloppés dans un journal.

Aussitôt dans la rue, le solliciteur jette dédaigneusement le paquet.

La personne qui venait de lui faire l'aumône a tout vu de sa fenêtre. Elle descend, rattrape le mendiant et lui demande explication de sa conduite :

— Oh ! ma foi, Madame, estivez-moi, répond-il, y m'était pas possible de manger, ce pain et c'te viande ; vous me les aviez empaquetés dans un journal qui n'est pas de mon opinion.

L. R.

Le povei dè la tsemise à Tònon.

Recette contre l'ennui.

(PATOIS GRUYÉRIEN)

Tònon iret Tònon : et ha que le saveit le mi, iret sa fenna. Seri zou gaillà meillà po dou bou dè chevre tyè po dou ptyacòdzo ; ma tyè voli-vo ! iret ari zou fit dainche !

Quand n'avit pas trup bu iret onco passàblo ; ma quand iret soù, iret onco pe foù tyè soù.

Léssi-mè vo traci quotyès coup dè vispayon teri dè la ya dè nouthron Tònon.

On yàodza que le régent l'y avait puni son buébo à l'écoûla, Tònon, fin riond, s'ein va

* Locution comparative : *Grobo c'ouna chevre*, c'est-à-dire : Grossier comme une chèvre.

dè cu et dè titha trovào le pèdagogue et li dit : « Fèdè atteinhyon, régent : Batiste pout dza bètào mès tsauhès ; se vo le rèpunid et que sè dèroutèt, faret pào mé bon à l'écoûla. »

Ein sti mondo tot preind fin tyè le tserpin (que preind fù). La fenna à Tònon, la pourra Gnèce, apri prou creix et maux dè cà, s'ein allavet tot bounameint avau le *lan ptyénào*, sein avi gros régrèt dè tyihào sti mondo. Tot parei Tònon est-the zelào ou mèdzo et, quand l'y est zou rèpri, po ne pào pèdre dou teimp, dit à sa pourro malàoda : « Dis-vè, Gnèce, quemeint le mèdzo m'a pào bailli bouna botse dè tè, que te ne vou pào mé ithre grandteim pè ce, s'allàvo vuiti vè la Bantyére po tè reimpliehyi : ty'ein dis tho ? »

Quotyè teimp apri la pourra li vuerdàovet lès dzenillès à l'incourào ou cimmetyéro.

Ma Tònon, po li idyi à sè consolào, sè vuto procurào ouna séconda. édhion dè fenna rèhuva et augmentàoye d'on pi (li a di fèmalès que l'y ant tant bon coràodzo). L'y a adonc prè la granta Fine (le *Lan dè rèbu*, quemeint li a alévào pè sobreyet ouna crouye leinvua dè pèr lè).

Sta-ce s'einnoyvet poutameint quand son Tònon modàovet àa iret di coup grantenet viya.

On dzoua que le teimp li seimblyàovet terribliameint grand, l'est zelàoye sè plyandre vè lès vesins po sè dèseinoyi (la race dè hou que vaut einnoyi les outro po lou dèsinnoyi n'est pas onco dèhyeinte ; ma se ti hou qu'einnoyont amusàovant quemeint sta-ce. sereit onco tyè demi-mau). S'ein va donc vihya tot dròlameint, avui ouna tsemise à granta coulanna, contào son einnoyement.

Lès vesins, craignant que vereit d'einnoyi li dyont ein la viyeint dainche einfagottàoye :

— Ma ! ma ! t'y est the çoce ? Vos allàodet portant pas ein dèdysào (mascarade) ou tyè ?

— Ma na ! ma quand mon pourro Tònon l'est lèvi m'einnoyi bein tant apri, que faut que betè ouna dè sès tsemisès ; adon cein mè fào à passào l'einnoyement.

Tyè ditès-vo dè la recette, ami lecteu ?

LOLET.

Le comble de l'économie.

On nous écrit de Lausanne : « Votre boutade sur l'étoile filante qui manquait au képi du brave fusilier de landwehr, m'engage à vous citer l'incident suivant qui s'est passé l'autre jour, à l'inspection militaire, et dont je fus témoin.

Un soldat se présente avec un fusil qui n'avait été graissé de longtemps.

— Dites donc, vous ! demande le major B... au soldat, en fixant sur lui, par dessus son pince-nez, des yeux terribles, dites donc, savez-vous quel est le comble de l'économie ?

— Eh ! bien, mon major, c'est de regarder par dessus son lorgnon pour ne pas user les verres.

La réplique n'est pas très nouvelle, sans doute, mais je puis vous dire, qu'en l'occurrence, elle eut grand succès.

F. D.

Où l'on voit une fois de plus le vice récompensé.

Un avocat français contait jadis la jolie anecdote que voici :

« J'étais jeune et naïf et je plaçais ma première cause. Il s'agissait d'un paysan accusé d'avoir volé une montre. Le dossier, l'insignifiance des preuves et, plus que tout, l'attitude de l'accusé, qui représentait par excellence ce que l'on appelle un « bonhomme », m'avait convaincu de l'innocence de mon client. Je plaçai donc avec cette chaleur d'âme qui

puise son inspiration dans une foi robuste, et je fis acquitter le paysan.

Une fois libre, il se jeta dans mes bras.

— Oh ! monsieur ! disait-il, comme vous avez bien parlé ! Mes enfants seront instruits à vous bénir. Maintenant, il faudrait me rendre encore un service.

— Lequel ?

— Ce serait de déterrer la montre.

— Déterrer la montre ?

— Sans doute. Elle est au pied du septième peuplier sur le Mail. Mais vous comprenez que je puis être encore observé ; tandis que vous, en vous promenant, vous fouillez avec votre petite canne, vous prenez la montre et vous me la repassez.

— Malheureux ! vous étiez donc coupable ?

— Comment ! vous ne le saviez pas ? Mais si j'avais été innocent, je n'aurais pas fait la dépense d'un avocat, je me serais défendu moi-même ».

Kss kss kss. — Un brave ouvrier rencontre un de ses camarades, pêcheur à la ligne souvent malheureux, qui rentre avec son chien.

— Tiens, tu as un chien, à présent ! Comment l'appelles-tu ?

— Poisson. . .

— ???

— Parce qu'il ne mord pas !

Aux quatre huit ! — Un jeune homme, copiste dans une administration, et qui n'est pas content de son sort, nous disait, l'autre jour : « Ma foi, je vais encore plus loin que les socialistes. Ils revendiquent les « trois huit » ; moi j'en veux quatre. Huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de sommeil et huit francs par jour, au minimum ». A. K.

Recette. — Un moyen très simple de conserver le beurre frais pendant la saison chaude, est de renverser par dessus le vase qui le contient un autre vase en terre poreuse, par exemple un grand pot à fleurs. La porosité de ce vase conservera le beurre très frais et cela mieux encore si on prend la précaution de jeter par dessus un linge mouillé.

(Almanach des dames.)

Passe-temps.

Réponse à notre dernier métagramme : *Hagard, Agar*. Pas une seule réponse juste. Était-il donc si difficile à deviner ? Il ne nous paraît pas.

Voici un autre passe-temps, auquel nous souhaitons meilleure chance. C'est un **problème**.

* * *

Un gendarme se met à la poursuite d'un malfaiteur, qui est parti depuis trois heures et qui fait 7 km. 800 à l'heure. Il le rejoint au bout de quatre heures de marche.

Quelle fut, à l'heure, la vitesse du gendarme et quelle distance le malfaiteur avait-il parcourue lorsqu'il fut arrêté ?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

Nouveau !... nouveau !... — Les attractions nouvelles se succèdent, au *Kursaal*, avec une grande rapidité. Il faut y aller tous les soirs, presque, pour n'en pas manquer une. C'est le parti qu'ont pris nombre de personnes et, à les entendre, ceux qui n'agissent de même ont grand tort.

— Oui, cela est très vrai ! nous disait récemment le directeur, qui, mieux que personne, sait les soins qu'il prend pour satisfaire de plus en plus son public.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.